

Juillet–Septembre 2015

LE FIL D'AMNESTY

ENSEMBLE CONTRE L'INJUSTICE

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL
Rue Berckmans 9, 1060 Bruxelles
Éditeur responsable : Philippe Hensmans
Bureau de dépôt : Bruxelles X
N° agrégation : P901135



PB-PP | B-4716
BELGIE(N)-BELGIQUE

ESPOIR À L'HORIZON ?



Protestations et promesses

L'Europe face à la crise des migrants en Méditerranée

Le combat d'Ibrahim

Les prisons érythréennes ont fait taire ses parents

Mon corps, mes droits

Lancement de la campagne au Burkina Faso

AMNESTY
INTERNATIONAL



NOUS CONTACTER



www.amnesty.be



lefil@amnesty.be



+32 (0)2/538 81 77

PRENEZ PART À LA CONVERSATION



www.facebook.com/amnestybe



twitter.com/amnestybe



www.youtube.com/amnestybe

ABONNEZ-VOUS



En devenant membre d'Amnesty International, vous recevrez un exemplaire du *Fil d'Amnesty* tous les trois mois.

Pour devenir membre : aider.amnesty.be/membre-lefil/
ou contactez-nous par téléphone au 02/538 81 77

UN CHANGEMENT D'ADRESSE ? TENEZ-NOUS INFORMÉS !

Je change d'adresse (inscrire uniquement la nouvelle adresse). Bulletin à renvoyer à Amnesty International, rue Berckmans, 9 à 1060 Bruxelles, ou par mail à Michèle Ligot — mligot@amnesty.be.

NOM

PRÉNOM

N° de membre

ADRESSE

TÉL.

E-MAIL





DANS CE NUMÉRO DU FIL D'AMNESTY

ARTICLES

- 7 Procès d'Hissène Habré : « les victimes craignent de mourir avant qu'il n'ait lieu »**
Un chercheur témoigne.
- 8 Né dans les champs de bataille d'Érythrée**
Le combat d'Ibrahim pour retrouver ses parents emprisonnés.
- 10 Ce n'est #pasunecriminelle**
L'histoire poignante de Lupe montre pourquoi la législation irlandaise sur l'avortement doit être réformée.
- 12 « Mon corps, mes droits » au Burkina Faso**
Au « Pays des hommes intègres », la campagne vise notamment la levée des obstacles à la contraception.
- 16 Vos mots changent des vies**
Dix résultats obtenus grâce à *Écrire pour les droits* 2014.
- 18 Le naufrage qui a déclenché des milliers de protestations**
Les dirigeants européens face à la crise des migrants en Méditerranée.
- 22 Festivals : SOS Europe rocks !**
En tête d'affiche, notre campagne phare de 2015.
- 24 « Droits dans les yeux » : c'est parti !**
Première étape : un grand concours photo destiné aux jeunes.
- 30 Université d'été**
Programme du plus grand rassemblement autour des droits humains en Belgique.
- 35 Villes Lumières**
Un événement... et un engagement !

RUBRIQUES

- 3** Éditorial
4 Amnesty dans le monde
6 Agenda
28 Agissez avec nous !

ÉDITORIAL

LE LIEN

Pour des milliers de gens, il n'est pas « Moses Akatugba », mais « Moses » tout simplement. La fabuleuse nouvelle de sa libération est tombée en mai.

La plupart d'entre nous ne rencontreront jamais Moses. Et pourtant, en dénonçant l'an dernier les actes de torture qu'il a subis, son emprisonnement et sa condamnation à mort, nous avons noué un lien avec lui, par-delà les frontières et les langues, créant une immense vague de protestation qui a contribué à sa remise en liberté. Moses a laissé éclater sa joie et veut désormais militer lui aussi (voir p. 4 et 16).

Les articles, récits et témoignages du FIL de ce trimestre le prouvent : dénoncer l'injustice crée des liens et permet de changer des vies, des lois et des politiques.

Dans toute l'Europe des militants d'Amnesty ont protesté haut et fort après la mort de 1 200 réfugiés et migrants lors de deux naufrages en avril. Nous revenons sur ces événements et examinons le projet de l'UE pour savoir s'il va permettre d'éviter de nouvelles tragédies en Méditerranée (p. 18–21).

En ce moment, nous sommes mobilisés pour empêcher que des femmes et des jeunes filles se retrouvent dans la même situation que Lupe, qui a cru qu'elle allait mourir après s'être vu refuser un avortement en Irlande (p. 10–11). Et nous faisons pression sur l'Érythrée pour obtenir la libération d'Aster Fissehatsion, une responsable politique qui a « disparu ». Son fils Ibrahim est sans nouvelles d'elle depuis qu'elle a été arrêtée, en 2001 (p. 8–9).

En intervenant, vous contribuez vous aussi à transformer la vie des gens et rejoignez un mouvement mondial de millions de personnes qui, ensemble, changent le monde.

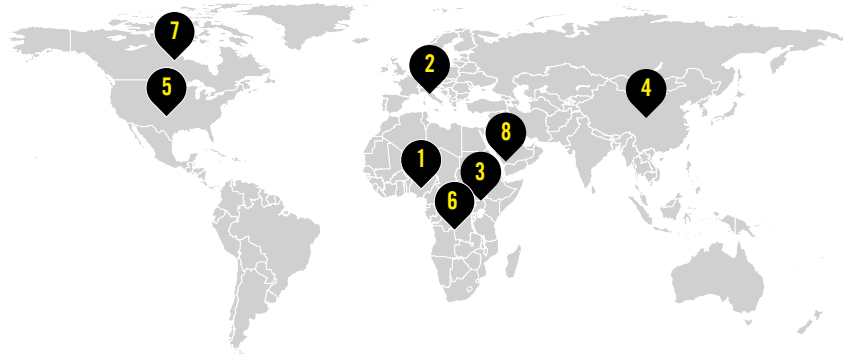
Coordination : Valérie Michaux (vmichaux@amnesty.be)
Amnesty International Belgique francophone
9, rue Berckmans • 1060 Bruxelles
Tél. : 02/538.81.77 • Fax : 02/537 37 29
www.amnesty.be
Compte : IBAN BE85 0012 0000 7006 BIC GEBABEBB
Imprimé par Remy Roto sur papier recyclé.
Tous droits de reproduction réservés.

Avec le soutien
de la Fédération
Wallonie-
Bruxelles



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

AMNESTY DANS LE MONDE



3 LIBERTÉ D'EXPRESSION VIOLEMMENT ATTAQUÉ

Au Burundi, depuis le début des manifestations contre la candidature du président Nkurunziza aux élections présidentielles pour un troisième mandat, Bujumbura a été le théâtre de violences extrêmes à l'égard des manifestants. Ont également été signalé la fermeture forcée de sociétés médiatiques, des arrestations arbitraires et des pratiques de harcèlement à l'encontre de journalistes et de défenseurs des droits humains. Pour plus d'informations et pour agir : <http://bit.ly/114aD8z>



© EPA

1 MOSES EST LIBRE !



© DR

Moses Akatugba a été gracié le 28 mai, après avoir passé près de 10 ans en prison. Arrêté au Nigeria quand il avait tout juste 16 ans, il a été torturé, puis condamné à mort pour un crime qu'il nie avoir commis. Moses a remercié les 800 000 personnes, de 118 pays, qui l'ont soutenu par leurs lettres, tweets, messages et signatures.

« Je suis extrêmement touché. Les membres et militants d'Amnesty International sont mes héros. Je promets d'être un militant des droits humains, de me battre pour d'autres. »

Moses Akatugba (ci-contre), 28 mai 2015

2 VICTOIRE POUR LES ROMS D'ITALIE



© Amnesty/Fernando Vesco/Orionda

Un tribunal italien a statué en mai qu'il était illégal de déplacer des familles roms dans un camp spécifique à l'extérieur de Rome. Cette décision historique fait suite à une campagne menée depuis plusieurs années par Amnesty et d'autres organisations pour que les Roms d'Italie ne fassent plus l'objet d'expulsions forcées, de ségrégation et de discrimination. En 2012, les autorités ont contraint de nombreuses familles roms à s'installer dans un camp isolé composé de containers préfabriqués. Beaucoup ont vu leur habitation d'origine démolie. Merci à toutes les personnes qui ont soutenu notre campagne – nous continuerons de faire pression pour que les Roms bénéficient des mêmes possibilités de logement que tout le monde.



4 #FREETHETHEFIVE : NOTRE ACTION A PAYÉ

Les autorités chinoises ont libéré sous caution cinq militantes des droits des femmes le 13 avril, à la suite d'une campagne mondiale en leur faveur. Amnesty a lancé le hashtag #FreetheFive dès l'arrestation des cinq femmes, début mars. Leur « crime » ? Elles voulaient protester contre le harcèlement sexuel à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

LE SAVEZ-VOUS ?

Quelle est la proportion de réfugiés syriens dans la population libanaise ?

La réponse et plus d'informations sur l'UE et les réfugiés en page 21 !

5 EN FINIR AVEC LA PEINE DE MORT

Le 27 mai, le Nebraska a voté l'abolition de la peine capitale, devenant ainsi le 19^e État des États-Unis à banir ce châtiment inhumain. « Cela n'aurait pas pu arriver sans le travail acharné d'associations déterminées à mettre fin à la barbarie d'État », a déclaré Christy Hargesheimer, coordinatrice des actions relatives à la peine de mort pour Amnesty États-Unis.

6 RDC. LIBÉREZ FRED ET YVES !

Fred Bauma et Yves Makwambala ont été arrêtés le 15 mars lors d'un atelier organisé pour le lancement de « Filimbi », une plateforme qui vise à encourager les jeunes Congolais à accomplir pacifiquement et de manière responsable leurs devoirs civiques. Pour infos et pour agir : <http://bit.ly/1U1MkPW>

7 LIBÉRATION D'OMAR KHADR

Après près de 13 ans en détention, pour l'essentiel dans la prison américaine de Guantánamo, Omar Khadr a été libéré sous caution au Canada le 7 mai. Il avait à peine 15 ans quand les forces américaines l'ont capturé en Afghanistan, en 2002. Envoyez-lui un message de soutien : www.amnesty.ca/khadr

8 TOUS MOBILISÉS POUR LIBÉRER RAIF

Depuis que le blogueur Raif Badawi a reçu 50 coups de fouet, le 9 janvier, les militants d'Amnesty manifestent toutes les semaines, par tous les temps, devant les ambassades d'Arabie saoudite du monde entier.

Arrêté en juin 2012 pour avoir critiqué les autorités saoudiennes sur Internet, Raif a été condamné l'an dernier à 10 ans d'emprisonnement et 1 000 coups de fouet. La peine a été confirmée en juin, ce

qui laisse craindre la reprise des séances de flagellation. Sa femme, Ensaf Haidar, qui mène la campagne en faveur de sa libération, a déclaré en mai que l'état de santé de Raif se détériorait.

Maintenons la pression en faveur de la libération de Raif : manifestez vous aussi devant l'ambassade d'Arabie saoudite et signez la pétition sur www.isavelives.be/fr/raifbadawi.



A Bruxelles, des militants d'Amnesty se sont une nouvelle fois mobilisés pour exiger la libération du blogueur saoudien.



© Amnesty International

AGENDA

PROJECTIONS LE CHALLAT DE TUNIS

De Kaouther Ben Hania (2014, 90 min.
Sortie nationale : 23 septembre 2015).

Tunis avant la révolution. En ville, une rumeur court : un homme à moto, armé d'un rasoir, balafretrait les fesses des femmes qui ont la malchance de croiser sa route. On l'appelle le Challat, « le balafreur ». Fait divers? Manipulation politique? Dix ans plus tard, sur fond de post-révolution, une jeune réalisatrice décide d'enquêter. Elle mélange réalité et fiction pour dresser un tableau inquiétant de la condition des femmes dans ce pays, qui fut à l'avant-garde de l'émancipation féminine. La section belge francophone d'Amnesty International soutient la sortie de ce film et participera à plusieurs projections-débats à la rentrée.

Avant-premières :

- Lundi 14 septembre : cinéma Aventure - Bruxelles - avec la réalisatrice
- Mardi 15 septembre : cinéma Sauvenière - Liège - avec la réalisatrice et Thomas Mathieu (Projet Crocodiles)
- Mercredi 16 septembre : AP au Caméo Nomade - Namur - avec Nicole Gillet, déléguée générale du FIFF et Zoé Spriet, responsable droit des femmes d'Amnesty International Belgique francophone
- Jeudi 17 septembre : Plaza Art - Mons, avec Zoé Spriet responsable droit des femmes d'AIBF

Planning dans les centres culturels : voir agenda sur www.amnesty.be

MIDI DES DROITS HUMAINS

Rencontre avec Claudia Medina Tamariz, survivante de la torture au Mexique, et son avocat, Luis Tapia

En août 2012, Claudia a été torturée et

agressée sexuellement par des militaires de la marine mexicaine. Elle a ensuite été accusée d'être membre d'une bande criminelle violente, accusation qu'elle a niée. Elle a cependant été contrainte de signer une fausse déclaration qu'elle n'a pas été autorisée à lire.

Après une longue procédure devant la justice mexicaine et une forte mobilisation internationale, en février 2015, la dernière charge retenue contre elle, pour détention illégale d'arme, a finalement été abandonnée.

Depuis, elle se bat, sans relâche, contre la torture au Mexique.

C'est de son histoire et de son combat pour la justice et contre la torture que Claudia Medina Tamariz et son avocat viendront nous parler.

Quand? Le mardi 29 septembre prochain entre 12 h 30 et 14 h

Où? Au Secrétariat national d'Amnesty International Belgique francophone, rue Berckmans 9 à 1060 Bruxelles.

Inscription obligatoire par e-mail à jkrenzi@amnesty.be ou par téléphone au 02 538 81 77 auprès de Jehona Krenzi **au plus tard le 25 septembre 2015.** Sandwiches et boissons seront offerts aux participants.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

12 septembre 2015 — Louvain-la-Neuve

Toutes les informations concernant le plus grand rassemblement autour des droits humains en Belgique en pages 22-25 et sur www.amnesty.be/universitedete!

ACTIONS PEINE DE MORT

- Ce 10 octobre, à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, une distribution de dazibaos (affiches informatives) sera organisée le vendredi 9 octobre de 7 h à 9 h dans les gares

principales de Bruxelles et de Wallonie.

- Après la distribution, une action symbolique aura lieu devant les ambassades des 5 pays qui ont eu le plus recours à la peine de mort en 2014 (Chine, États-Unis, Iran, Arabie Saoudite et Irak).

Pour plus d'informations sur ces deux actions et pour y participer, veuillez contacter Zoé Spriet : zspriet@amnesty.be - 02 543 79 04

EXPOSITION PHOTO LE MUR ET LA PEUR, DE GAËL TURINE

HUY

Centre Culturel de Huy
Avenue Delchambre, 7

Du 11 septembre au 25 septembre
Vernissage, en présence de Gaël Turine :
jeudi 10 septembre à 18 h 30

Renseignements :

ninon.gerlache@hotmail.com

MOUSCRON

« De l'Aut'Côté »

Rue des Brasseurs, 21A

Du 16 au 25 octobre

Vernissage : vendredi 16 octobre à 18h30

Renseignements :

mgervais@amnesty.be

THE LAND BETWEEN

Voir page 22 pour l'entretien avec le réalisateur du film, David Fedele.

CHARLEROI

Projection du film, suivi d'un débat et d'une rencontre conviviale.

Vendredi 25 septembre à 20 h

Cinéma Le Parc

Rue de Montigny, 58

Organisé par les groupes Amnesty de la région de Charleroi

Billets en prévente :

kievite@live.fr



Gaëtan Mootoo (à droite), chercheur à Amnesty depuis 29 ans, était présent lors de l'ouverture du procès d'Hisssène Habré.

BLOG — PAROLES DE CHERCHEURS, DE DÉFENSEURS ET DE VICTIMES

PROCÈS D'HISSÈNE HABRÉ : « LES VICTIMES CRAIGNENT DE MOURIR AVANT QU'IL N'AIT LIEU »


PAR GAËTAN MOOTOO, CHERCHEUR SUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Le 21 juillet 2015, cela faisait exactement 29 ans que je travaillais à Amnesty International et c'est ce jour-là que s'est ouvert le procès de l'ancien président tchadien Hisssène Habré. [...]

Au cours des dernières décennies, mes collègues et moi avons rencontré et interviewé de très nombreuses victimes du régime d'Hisssène Habré. Le rêve de beaucoup d'entre elles ne s'est malheureusement jamais réalisé, car elles n'ont pas vécu assez longtemps pour enfin le voir comparaître, cette semaine, devant un tribunal.

Lundi et mardi, j'étais dans la salle d'audience des Chambres africaines extraordinaires à Dakar, au Sénégal, et j'ai vu le grand nombre de personnes venues assister à l'ouverture de ce procès pour crimes contre l'humanité, torture et crimes de guerre commis quand il était au pouvoir. Des victimes se trouvaient parmi le public, espérant que le

tribunal mette fin à 25 ans d'impunité pour les violations des droits humains et les crimes de droit international perpétrés sous le régime d'Hisssène Habré.

Après sa chute du pouvoir, beaucoup de victimes qui attendaient son procès ont dit qu'elles craignaient de mourir avant qu'il n'ait pu avoir lieu. [...] 

LA SUITE DE CE BILLET SUR LE BLOG « PAROLES DE CHERCHEURS, DE DÉFENSEURS ET DE VICTIMES » !

Ce blog, accessible via notre site web, offre

les dernières nouvelles de nos chercheurs et de leurs enquêtes, rapports, missions, mais aussi des personnes pour lesquelles ils agissent et dont ils ont des témoignages directs.

Rendez-vous sur www.amnesty.be

> s'informer > Blog - Paroles de défenseurs !





GROS PLAN : L'ÉRYTHRÉE

NÉ DANS LES CHAMPS DE BATAILLE D'ÉRYTHRÉE

Les parents d'Ibrahim (Ci-dessus, l'une des rares photos d'Ibrahim avec sa mère, Aster Fissehatsion, en Érythrée, le 28 avril 1990) ont combattu lors de la guerre qui a abouti à l'indépendance de l'Érythrée. Après la fin des combats en 1991, sa mère, Aster Fissehatsion, est devenue une responsable politique de premier plan et son père, Mahmoud Ahmed Sherifo, a été nommé à la vice-présidence du nouvel État. En septembre 2001, tous deux ont été arrêtés après avoir critiqué le président. On est depuis sans nouvelles d'eux. Ibrahim raconte leur histoire.



«Comme beaucoup d'enfants de ma génération, je suis né sur les champs de bataille d'Érythrée. Nous vivions dans une cabane dissimulée par un promontoire rocheux. J'ai vécu là des moments heureux avec ma tendre mère et mon père, un homme calme à la voix douce. C'était la seule vie que je connaissais, une vie où l'on ne se plaignait pas, une vie de courage et de camaraderie.

J'avais de bons amis, des enfants eux aussi habitués à une existence chaotique – explosions, fuites vers un lieu sûr pendant les bombardements, repli dans les abris, évacuations, départ des combattants vers le front, retours des champs de bataille... Nous entonnions des chants pour l'Érythrée, sur l'histoire, les traditions et les luttes de notre peuple.

Mes parents combattaient pour la liberté et leurs missions militaires les éloignaient de moi. Mais je me disais que je vivais dans le luxe car je connaissais des enfants dont les parents ne revenaient pas.

LA VIE ÉTAIT COMME UNE FÊTE

Dès que nos combattants ont libéré l'Érythrée, en mai 1991, je suis parti à Asmara, la capitale. Le plus frappant, là-bas, c'est que nous n'avions plus peur. Je me suis fait de nouveaux amis, j'allais à l'école et je m'amusais dans les aires de jeu du quartier.

J'étais épaté par tout un tas de choses. Il y avait l'eau courante et l'électricité chez moi, je portais de beaux habits et de vraies chaussures. La vie à Asmara, c'était comme une grande fête.

J'ai vécu là les meilleures années de ma vie, de loin. Mais en 1998, alors que j'allais terminer le collège, l'Érythrée est entrée en guerre contre l'Éthiopie. À la fin de la guerre, en 2000, j'entrais au lycée ; 19 000 jeunes Érythréens étaient morts.

Des dissensions ont éclaté dans les hautes sphères du pouvoir et parmi les responsables du parti, à propos de cette guerre qui laissait l'Érythrée exsangue et s'était soldée par la perte de vastes portions de territoire au profit de l'Éthiopie.

ON NE LES A JAMAIS REVUS

En mai 2001, mes parents et d'autres détracteurs du gouvernement ont été suspendus de leurs fonctions après avoir publié une lettre ouverte appelant à un dialogue pacifique et démocratique. Cette lettre a scellé le sort de mes parents : les services de sécurité sont venus les chercher le 18 septembre 2001. On ne les a jamais revus.

J'éprouve de la fierté et de l'admiration quand je pense à mes parents. Je ne sais pas dans quel état physique et psychologique ils sont, s'ils ont besoin d'être soignés. Mais ils restent très vivants dans mon cœur et dans mon esprit. Et leurs idéaux résisteront à l'épreuve du temps.

Devant le tribunal de la conscience, le président et ses acolytes sont coupables. Donc ce sont eux, les vrais prisonniers. Les opinions et les idéaux de mes parents s'épanouissent librement entre les quatre murs de leur cellule, et bien au-delà. »

CE NE SONT PAS DES NUMÉROS : LES PRISONNIERS ONT UN NOM

Ibrahim, aujourd'hui adulte, a visité avec émotion une exposition du musée de la Résistance néerlandaise à Amsterdam consacrée aux prisonniers politiques, dont sa mère, la responsable érythréenne Aster Fissehatsion.

Intitulée *Des noms, pas des numéros*, elle met surtout en

lumière le sort des détenus politiques du camp de concentration de Dachau pendant la Seconde Guerre mondiale. À son entrée dans le camp, chaque personne se voyait attribuer un numéro et perdait en quelque sorte son nom.

Pour ajouter à la partie historique, Amnesty Pays-Bas a préparé trois présentations concernant des personnes qui, aujourd'hui, sont emprisonnées en raison de leurs opinions ou de leur opposition aux autorités : le blogueur saoudien Raif Badawi, la poétesse chinoise Liu Xia et Aster.

« L'exposition replace notre travail dans un contexte historique, déclare Mara Linnekamp, d'Amnesty Pays-Bas. Et notre contribution montre que des choses vues pendant la Seconde Guerre mondiale sont toujours d'actualité 70 ans après. Les gens ont le droit de savoir ce qui est arrivé à Aster, disent ses proches. Ils doivent savoir ce que vit sa mère, cette femme qui s'accroche aux images de plus en plus évanescences de sa fille bien-aimée. » □

PASSEZ À L'ACTION

Aster Fissehatsion est la seule femme du groupe de 11 responsables politiques jetés, en septembre 2001, dans les prisons érythréennes, où les conditions de détention sont particulièrement rudes. Signez notre pétition réclamant sa libération sur www.isavelives.be/fr/Aster et tweetez un message de soutien à sa famille avec le hashtag #FreeAsterNow.


L'ÉRYTHRÉE EN BREF

 **CAPITALE :**
Asmara

 **INDÉPENDANCE**
de l'Éthiopie : 24 mai 1993

 **POPULATION :**
6 380 803

 **SUPERFICIE :**
117 600 KM²
près de quatre fois le territoire de la Belgique


 **RELIGIONS :**
Islam, Église érythréenne orthodoxe, catholicisme, protestantisme (toute autre religion est interdite).


 **LANGUES OFFICIELLES :**
tigrinya, arabe, anglais


 **ESPÉRANCE DE VIE :**
62,9 ANS


CLASSEMENT DANS L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN :
182 sur 187


 **RESSOURCES NATURELLES :**
or, potasse, zinc, cuivre, sel

 **80 %**
des habitants vivent de l'agriculture

 C'est le pays qui exerce la censure la plus forte.

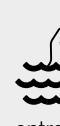
 Le régime d'Issayas Afeworki, seul président qu'ait connu l'Érythrée depuis 1993, est autocratique et très répressif.

 L'Éthiopie a annexé l'Érythrée en 1962, déclenchant une violente lutte pour l'indépendance.

 Chaque mois, environ 3 000 personnes fuient le pays, souvent pour échapper au service militaire obligatoire, qui peut se prolonger indéfiniment.

 Depuis 1993, plus de 10 000 personnes ont été placées en détention sans inculpation ni procès pour des raisons politiques.

 Un grand nombre de détenus sont entassés dans des cellules souterraines ou des conteneurs installés en plein désert, où règnent des températures extrêmes.

 Les Érythréens représentent 10 % des personnes qui entreprennent la traversée de la Méditerranée pour gagner l'Europe (janvier-fin avril 2015).

CAMPAGNE : MON CORPS, MES DROITS

CE N'EST #PASUNECRIMINELLE

Lupe avait besoin de se faire avorter.
Mais elle vivait en Irlande, où l'avortement est
interdit sauf si la vie de la femme est en jeu.
Lupe a décidé de ne pas risquer sa vie.
Voici son histoire.



Lupe* – qui est originaire d'Espagne – a senti dès le début qu'il y avait un problème. Lorsque son médecin lui a confirmé qu'elle était enceinte et l'a félicitée, elle n'était pas vraiment convaincue.

À un peu plus de 11 semaines de grossesse, elle a commencé à avoir des saignements. « Je suis allée voir mon médecin, explique-t-elle. Il m'a auscultée, mais il n'entendait pas le cœur du bébé. »

Le médecin l'a envoyée à l'hôpital et a demandé qu'elle passe immédiatement une échographie. En fait, elle a dû attendre plusieurs semaines avant de subir un examen vaginal complet.

Inquiète devant les retards et souhaitant savoir ce qui se passait, Lupe a payé elle-même une échographie dans une clinique privée. Elle était alors enceinte de près de 13 semaines.

PAS DE BATTEMENTS DE CŒUR, PAS DE VIE

L'examen a confirmé ses craintes. « Il n'y avait pas de vie. Il n'y avait pas de battements de cœur », se souvient-elle.

Même après l'échographie, Lupe n'a obtenu aucun traitement pour évacuer ce qu'elle avait dans l'utérus. Au contraire, elle a dû passer une autre échographie, ce qui a encore retardé les choses.

« Ils ont fini par me faire une échographie endovaginale, dit-elle. On voyait parfaitement l'embryon. Il était tout petit, trois millimètres... mort. J'étais effondrée. L'embryon avait cessé de grandir à quatre ou cinq semaines. Cela voulait dire que j'avais dans le ventre un embryon mort depuis plus de deux mois. »

Anéantie psychologiquement, Lupe était également inquiète des conséquences pour sa santé physique. « On peut très bien avoir une infection, dit-elle. C'est l'hôpital où, trois mois seulement auparavant, Savita Halappanavar avait fait une fausse couche et où ils l'avaient laissée mourir de septicémie. »

Lupe voulait que les restes de l'embryon soient enlevés, mais le médecin lui a dit qu'elle devait subir une nouvelle échographie, pour vérifier que l'embryon ne grossissait plus.

« ILS ÉTAIENT PRÊTS À ME LAISSER MOURIR. »

Lupe était abasourdie. « Comment pouvait-il grossir alors qu'il était mort ? Ils s'attendaient à un miracle ou quoi ?

« La femme médecin m'a demandé si je comprenais, et je lui ai dit : "Non, je ne comprends pas". Et là, elle m'en a sorti une bonne, vraiment : elle m'a dit qu'il y avait une directive internationale qui recommandait de ne pas pratiquer d'interruption de grossesse si l'embryon fait moins de sept millimètres. Que dans ce cas, il fallait faire deux échographies. »

Comme Lupe faisait remarquer qu'elle avait déjà passé deux

« J'ai compris que, si jamais il y avait des complications, ces gens-là étaient prêts à me laisser mourir, comme ils l'avaient fait avec Savita »

échographies, on lui a répondu que la première venait d'une clinique privée, pas d'un hôpital, et n'était donc pas valable.

Lupe a commencé à avoir vraiment peur. « J'ai compris que, si jamais il y avait des complications, ces gens-là étaient prêts à me laisser mourir, comme ils l'avaient fait avec Savita, s'exclame-t-elle. Je ne me sentais plus comme un être humain, car on ne me traitait pas comme un être humain. »

UN VOYAGE DE 16 HEURES

Résolue à prendre en main la situation, Lupe est repartie dans son pays d'origine, l'Espagne, pour y être prise en charge. Elle a commencé à faire une fausse couche juste avant de partir.

« Nous sommes partis en Espagne un dimanche. Le voyage a duré 16 heures, en voiture, en avion, en train, puis en taxi. J'ai saigné pendant tout le trajet... Quand nous nous sommes couchés, j'ai commencé à sentir les contractions. » La fausse couche s'est terminée dans un hôpital local.

« C'est le récit de mon cauchemar, dit-elle. J'ai passé plusieurs semaines infernales.

« Aujourd'hui, je crois vraiment qu'en Irlande, quand une femme est enceinte, elle perd ses droits humains. Les médecins là-bas sont incapables de suivre correctement une grossesse. Je me rends compte maintenant que, lorsque je suis allée voir mon généraliste pour la première fois, lorsqu'il m'a dit que j'étais enceinte et qu'il m'a félicitée, l'embryon était déjà mort depuis un mois. » □

* Son prénom a été modifié.

PASSEZ À L'ACTION

Lupe n'est pas une criminelle – dites à l'Irlande de modifier sa législation en matière d'avortement :
<http://www.isavelives.be/fr/node/13966>

"MON CORPS, MES DROITS" • BURKINA FASO

LES OBSTACLES À LA CONTRACEPTION DOIVENT ÊTRE LEVÉS !



« Je me cache pour prendre la pilule. Mon mari dit que si je tombe malade à cause des produits contraceptifs, il me répudiera. »

Thérèse, 23 ans



Au Burkina, il est très difficile pour les femmes d'accéder aux services et informations sur la santé sexuelle et reproductive. ©AI

En 2010, Amnesty International prenait à bras le corps la problématique des droits des femmes et des filles au Burkina Faso et s'attaquait à la mortalité maternelle. Cinq ans plus tard, dans le cadre du lancement de la campagne « Mon corps, mes droits », c'est l'accès aux informations et aux services de santé, plus particulièrement à la contraception, qui est visé.

L'égalité des genres est protégée par la Constitution et la législation burkinabè, mais elle est loin d'être une réalité. En effet, les normes religieuses, culturelles et sociales empêchent les femmes et les filles de prendre des décisions concernant leurs vies sexuelles et reproductives. Ces normes se manifestent à travers l'attitude négative qu'adoptent les hommes

QUELQUES CHIFFRES

 **19 %**

des femmes âgées de 15 à 49 ans utilisent la contraception contre 69 % en Belgique (UNFPA 2014)

 **1 FEMME SUR 22**

risque de mourir en couche

 **24 %**

des filles âgées de 15 à 19 ans sont enceintes ou ont déjà un enfant

 **30 %**

des cas de mortalité maternelle pourraient être évités avec un meilleur accès au planning familial



6 ENFANTS

Une femme aura en moyenne 6 enfants

et les garçons vis-à-vis de celles qui ont recours à la contraception ou prennent des décisions autonomes vis-à-vis de leur grossesse. En dernier recours, des femmes et des filles avortent dans le secret, de peur d'être stigmatisées, alors que la loi l'autorise dans certains cas.

Sur l'ensemble du territoire, il existe peu d'endroits sûrs pour parler de ces problèmes et recevoir une information fiable. Les revenus très faibles, les longues distances et la difficulté de trouver des moyens pour voyager limitent la possibilité pour les femmes et les filles d'accéder aux services et informations sur la santé sexuelle et reproductive. Dans les zones rurales, il est difficile d'avoir accès à des soins de santé complets ; il faut se rendre en ville pour en bénéficier. Dans tous les cas, ils ne sont pas gratuits.

En conséquence, de nombreuses filles se retrouvent enceintes très jeunes, ce qui augmente les risques de mortalité maternelle. Plus généralement, sans planification possible, les femmes ont en moyenne six enfants chacune et sont donc contraintes de gérer des familles nombreuses dès leur adolescence.

Le 15 juillet 2015, Amnesty International a officiellement lancé la campagne « Mon corps, mes droits » au Burkina Faso. Les zones rurales n'ont pas été oubliées : la section burkinabè d'Amnesty et l'Association pour la promotion de la femme et des enfants se sont chargées de transmettre le message ! A cette

« *Je ne savais pas qu'on pouvait tomber enceinte après une relation sexuelle.* »

Mariama, 24 ans.

occasion, les cartes postales que nous avons envoyées à l'occasion de la fête des Mères.

C'est encore un pas en avant... mais nous ne nous arrêtons pas là ! Le Burkina Faso est en pleine période de transition politique, suite à la démission du président Blaise Compaoré en octobre 2014. Amnesty se saisit de l'opportunité que représentent les élections présidentielles et parlementaires du 11 octobre 2015 pour demander aux candidats de s'engager à retirer les obstacles à l'accès aux services, informations et produits de contraception. ▣

PASSEZ À L'ACTION

Signez notre pétition qui sera remise l'année prochaine au nouveau président du Burkina : <http://www.isavelives.be/fr/node/14101>.



Sans planification possible, outre le risque accru de mortalité, les femmes sont contraintes de gérer des familles nombreuses dès leur adolescence.





REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES D'AMBASSADEURS

De janvier à décembre, nos ambassadeurs partent à l'assaut de Bruxelles et de la Wallonie à la recherche de nouveaux membres et donateurs.

À la clé, un CDD de 3 mois avec possibilité de prolongation, un salaire attractif et une expérience enrichissante au sein d'une ONG.

Intéressé(e)? Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à Armel Botaka à recrutement@amnesty.be

VOS MOTS CHANGENT DES VIES : 10 EXEMPLES

Alors que nous commençons à nous préparer pour *Écrire pour les droits*, notre campagne annuelle d'écriture de lettres, jetons un regard sur ce que vos mots ont réussi à faire changer au cours de l'année écoulée.

1. NIGERIA : LA LIBERTÉ POUR MOSES

Face à la pression des militants du monde entier, le gouverneur de l'État du Delta a accordé une grâce totale à Moses Akatugba (ci-contre), condamné à mort à l'âge de 16 ans pour le vol de trois téléphones. Merci à tous ceux qui sont intervenus !

« Auparavant j'avais l'impression que tout espoir avait disparu, mais les choses ont changé quand Amnesty est intervenue. Les messages que j'ai reçus m'ont bouleversé. J'ai retrouvé l'espoir. »

Moses Akatugba



© HURSDFF



© Amnesty International

2. PHILIPPINES : OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE

La police des Philippines a annoncé qu'à la suite des lettres envoyées par « une organisation de défense des droits humains » – sans aucun doute Amnesty International –, elle avait ouvert une enquête sur les actes de torture infligés à Jerryyme Corre (ci-contre) : décharges électriques, coups et menaces de mort.

3. CHINE : VISITES EN PRISON

La fille de Liu Ping, la militante emprisonnée en Chine en raison de son combat contre la corruption, a enfin pu lui rendre visite en prison. Le regard de la communauté internationale n'est sans doute pas pour rien dans cette avancée.

4. AFRIQUE DU SUD : MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE SANTÉ

Les femmes et les jeunes filles de Mkhondo bénéficient désormais d'un meilleur suivi de grossesse. Un dispensaire ouvre maintenant son service prénatal 7 jours sur 7, contre 2 auparavant, ce qui a fortement réduit le délai d'attente.



5. NORVÈGE : MODIFICATION DE LA LÉGISLATION

Le gouvernement norvégien a indiqué qu'il allait modifier la législation afin que ceux qui le souhaitent puissent changer officiellement de sexe à l'état civil sans avoir à subir un traitement médical invasif. La décision fait suite à notre mobilisation en faveur de John Jeanette Solstad Remø, une militante transgenre très engagée (ci-contre, avec le ministre norvégien de la Santé, Bent Høie).

« C'est tout ce que j'avais rêvé et espéré. Le combat en valait la peine. Il fut long, mais lorsque nous avons enfin récolté les fruits de notre travail, ce fut une grande joie. »

John Jeanette Solstad Remø

7. GRÈCE : LUTTE CONTRE LE RACISME

Paraskevi Kokoni, la femme rom passée à tabac lors d'une attaque raciste dans l'ouest du pays, a rencontré le ministre grec de la Justice et lui a remis les lettres rassemblées lors d'*Écrire pour les droits*. Le ministre a déclaré que la législation antiraciste en vigueur était « insuffisante » et a fait des propositions de modification.

8. OUZBÉKISTAN : DONNER DU COURAGE

Les proches d'Erkin Moussaïev, accusé à tort d'espionnage et condamné à 20 ans de prison à l'issue de procès inéquitables, nous ont dit que nos lettres leur donnaient « force, optimisme et foi. Erkin transmet un immense merci à tous ceux qui ne restent pas indifférents à son sort ».

6. ÉMIRATS ARABES UNIS : SENSIBILISATION

Vous vous êtes battus pour Mohammed Al Roken, condamné à 10 ans de réclusion à la suite d'une vague de répression contre les militants politiques et les défenseurs des droits humains aux Émirats arabes unis. « Nous espérons que ce genre de campagne poussera le gouvernement à prendre plus de mesures positives dans le domaine des droits humains », nous a déclaré un militant local.



9. ÉTATS-UNIS : SOUTIEN À CHELSEA MANNING

Nous avons rassemblé plus de 240 000 courriels, lettres et signatures pour Chelsea Manning, condamnée à 35 ans de prison pour divulgation de documents confidentiels émanant des autorités américaines. « Je vous suis si reconnaissante pour tout ce soutien, qui m'aide à rester optimiste, nous a-t-elle déclaré. C'est grâce à vous que je reste forte! »



10. INDE : UNE INDEMNISATION

Le gouvernement indien a dit qu'il allait revoir le nombre de victimes concernées par la demande d'indemnisation à la suite de la fuite de gaz toxiques à Bhopal, en 1984. C'est un pas important dans ce dossier où l'on cherche à obtenir que les entreprises paient à hauteur de l'ampleur du désastre.



Shahzadi Bi et d'autres militantes manifestent le 2 décembre 2014 à l'occasion du 30^e anniversaire de la catastrophe de Bhopal, où une fuite de gaz toxiques a provoqué la mort de quelque 10 000 personnes.

CAMPAGNE : SOS EUROPE

LE NAUFRAGE QUI A DÉCLENCHÉ DES MILLIERS DE MOUVEMENTS DE PROTESTATION





Quand 1 200 réfugiés et migrants sont morts noyés en avril, lors de deux naufrages, plusieurs centaines de milliers de personnes se sont mobilisées pour protester. Les responsables politiques européens ont enfin reconnu que la Méditerranée était en train de se transformer en cimetière.

Le 18 avril 2015, un chalutier qui se rendait de Libye en Italie a chaviré et coulé. Un grand nombre des passagers se trouvaient sous le pont et n'ont pas réussi à s'échapper. On estime à 800 le nombre de victimes. Seules 28 personnes ont pu être sauvées.

Ce naufrage est venu s'ajouter à la longue liste des canots pneumatiques et bateaux surchargés qui ont coulé en mer. Une autre embarcation avait chaviré la semaine précédente, faisant 400 victimes. En 2014, environ 3 500 personnes ont péri noyées ou ont disparu en Méditerranée.

Mais cette nouvelle tragédie, par son ampleur et son caractère effroyable, a suscité des réactions d'indignation sans précédent.

LES GENS PLUTÔT QUE LES FRONTIÈRES

Dans toute l'Europe et au-delà, des militants sont descendus dans la rue, sur les places et sur les plages, pour protester et organiser des cérémonies du souvenir. Sur Twitter se sont multipliés les hashtags #SOSEurope, #DontLetThemDrown ou encore #RestartTheRescue.

Le nombre de signataires de notre pétition destinée aux dirigeants de l'Union européenne (UE) a vite doublé, atteignant près d'un demi-million de signatures en juillet. Notre message était clair : l'Europe doit faire face à la crise humanitaire qui se déroule à ses portes.

Pris sous le feu des médias du monde entier, Premiers ministres et chefs d'État se sont enfin décidés à rechercher des solutions concrètes. Un sommet européen extraordinaire a été convoqué dans les jours qui ont suivi le naufrage, avant la présentation en mai de nouvelles mesures en matière de migration.

Découvrez à la page suivante l'action organisée par Amnesty Royaume-Uni sur la plage de Brighton. Pour en savoir plus sur la manière dont l'UE prévoit d'agir face à la situation en Méditerranée et étudier si ses propositions contribueront à protéger des vies humaines, et pas uniquement ses frontières, voir p. 22-23. □



Des passagers à bord d'un canot pneumatique sont repérés par le cargo OCC Cougar en pleine mer, le 5 février 2015. Quand plus de 300 personnes ont péri dans un nouveau naufrage moins d'une semaine plus tard, Amnesty a lancé un cri d'alarme : ces tragédies se multiplieront tant que l'UE n'améliorera pas sa politique en matière de recherche et de sauvetage.

ESPOIR À L'HORIZON ?

L'Union européenne a mis en place de nouvelles stratégies pour faire face à la crise en Méditerranée. Sont-elles synonymes de bonnes nouvelles pour les réfugiés et les migrants ? Décryptage rapide.

1. Comment les dirigeants européens empêcheront-ils d'autres noyades en Méditerranée ?

En multipliant les missions de recherche et de sauvetage. Plus de bateaux patrouilleront en pleine mer, près des endroits où les migrants rencontrent souvent des difficultés, plutôt que de rester à 50 km des côtes de l'UE. Certains pays ont également envoyé davantage de vaisseaux militaires. Les fonds destinés au contrôle des frontières européennes ont triplé et il a été demandé aux pays membres d'offrir à un plus grand nombre de réfugiés des moyens sûrs et légaux de rejoindre l'Europe (voir plus loin), au lieu de risquer leur vie en mer.



Une couronne funéraire déposée par des militants au bord de la Seine, à Paris, le 22 avril 2015.



© Amnesty International/Arnaud Constant

2. L'amélioration des opérations de secours en mer ne risque-t-elle pas d'entraîner de nouvelles traversées ?

Il n'existe aucun élément étayant cet argument. En fait, le nombre de réfugiés et de migrants arrivant par la mer a augmenté après l'arrêt de *Mare Nostrum*, dispositif de sauvetage italien, en octobre 2014. La plupart de ces personnes n'ont qu'une idée : fuir des conditions extrêmement difficiles, quitte à risquer leur vie pour atteindre l'Europe. Pour beaucoup, la mer est la seule voie possible dans leur quête de sécurité.

3. La destruction des bateaux des passeurs peut-elle améliorer les choses ?

On ignore comment les autorités pourraient détruire ces embarcations sans mettre en danger les réfugiés et les migrants. Un tel geste risquerait de bloquer des milliers d'entre eux dans une zone en proie à de violents conflits. Il risquerait également d'empêcher les navires et les avions de l'UE de sauver des vies en mer. Ces mesures pourraient inciter les migrants à tenter de gagner l'Europe par d'autres moyens, plus dangereux encore.

4. L'Europe va-t-elle accueillir plus de réfugiés ?

Les pays de l'UE ont accepté de réinstaller 20 000 réfugiés sur une période de deux ans, qui seront répartis selon le PIB, le nombre d'habitants, etc. La réinstallation est une bouée de sauvetage lancée aux réfugiés particulièrement vulnérables originaires de pays en dehors de l'Europe (elle ne concerne ni les migrants ni les demandeurs d'asile). Il s'agit notamment de femmes et d'enfants exposés à de mauvais traitements, de personnes souffrant d'un cancer ou victimes de torture...

5. Quelle différence feront ces 20 000 places supplémentaires ?

S'il s'agit d'un pas dans la bonne direction, elles ne représentent qu'une goutte d'eau. Dans le cadre de notre campagne #OpenToSyria (Ouvrez aux Syriens), nous exhortons les pays riches à réinstaller 380 000 réfugiés syriens d'ici la fin 2016. Pour les pays de l'UE, il s'agirait d'accueillir environ 100 000 personnes. À ce jour, ils n'ont toutefois proposé que 40 137 places, dont 30 000 en Allemagne. À titre de comparaison, on compte plus de 3,9 millions de réfugiés dans cinq pays avoisinant la Syrie.

L'EUROPE ET LES RÉFUGIÉS



20 000

Nombre de nouvelles places offertes aux réfugiés vulnérables au titre de la réinstallation.



14 000

MILLIARDS D'EUROS

PIB annuel combiné des pays de l'UE.



1 SUR 5

Au Liban, proportion de réfugiés syriens dans la population du pays.



2,7 MILLIARDS D'EUROS

dépenses de l'UE pour la protection des frontières (2014-2020).



0,50 €

Montant quotidien avec lequel de nombreux réfugiés syriens doivent survivre.



1 SUR 3

Proportion de ressortissants syriens parmi les personnes traversant la Méditerranée (janvier à fin avril 2015).

6. Que va-t-il se passer pour les demandeurs d'asile ?

L'Italie et la Grèce subissent de réelles pressions en raison du nombre croissant de migrants traversant la Méditerranée et la mer Égée. Les États de l'UE ont accepté d'aider en traitant 40 000 demandes d'asile déposées par des personnes déjà arrivées dans ces deux pays. L'idée est louable, mais les pays de l'UE doivent encore s'engager volontairement sur le nombre de demandeurs d'asile qu'ils sont prêts à accueillir et l'on ignore si ces promesses atteindront les 40 000 places.

7. Ces mesures seront-elles en définitive utiles aux réfugiés et aux migrants ?

Il pourrait s'agir d'une première étape importante, à condition que tous les États membres soutiennent pleinement ces actions. L'Europe demeure toutefois une forteresse impénétrable. Tant que cela sera le cas, nous continuerons à inciter ses dirigeants à agir pour que plus personne ne souffre ni ne meure à ses portes. En mer ou sur la terre ferme. ☐

MERCI BEAUCOUP !

Quelque 500 000 personnes ont signé la pétition SOS Europe au niveau mondial, dont 21 000 en Belgique, adressant ainsi un message clair et fort aux dirigeants européens.

Notre campagne se poursuit ! Rendez-vous sur www.amnesty.be/soseurope pour connaître les dernières mises à jour.



Marche funéraire organisée par des militants devant le Conseil de l'UE à Bruxelles, en Belgique, pour dénoncer les noyades de réfugiés et de migrants en Méditerranée (23 avril 2015).



RENCONTRE AVEC DAVID FEDELE, RÉALISATEUR DE *THE LAND BETWEEN*

En juin dernier, David Fedele est venu nous présenter son dernier film, *The Land Between*, qui offre un regard intime sur la situation des migrants cachés dans les montagnes du nord du Maroc. Ces derniers aspirent au « rêve européen » et tentent inlassablement de franchir le mur qui sépare le Maroc de l'enclave espagnole de Melilla. Entretien.

Quel est l'objectif de vos documentaires ?

Je souhaite aborder des thèmes déjà traités par les médias, à la différence près que je m'intéresse aux histoires des individus. J'expose une situation au public, dans le but de le sensibiliser. Mon rôle s'arrête là ; je ne peux rien changer au niveau politique.

Avez-vous rencontré des difficultés durant le tournage ?

Oui. Je n'ai pas pu obtenir d'autorisation de filmer au Maroc ; j'ai donc dû me cacher pour filmer et pour éviter de mettre en danger toute l'équipe. En ce qui concerne les migrants, ça n'a pas été facile de les convaincre de se laisser filmer. Je me suis focalisé sur une seule des quinze communautés présentes sur la montagne de Gourougou, afin que les gens apprennent à me faire confiance et me racontent leur histoire.

Quel témoignage vous a le plus marqué ?

Celui d'une femme, Aminata. Elle était enceinte et avait tenté de traverser le mur. Les militaires l'avaient violemment battue. Dix

minutes après l'avoir rencontrée, nous avons été arrêtés par les autorités marocaines. J'ai été libéré, à condition de cesser de filmer. Par la suite, j'ai tenté de la retrouver, mais sans succès.

Que pensez-vous de l'attitude de l'Union européenne en ce qui concerne la migration ?

La migration est un phénomène humain naturel. Le projet européen visant à démanteler les réseaux de passeurs n'est pas réaliste ; il n'empêchera pas les gens de migrer. Les décideurs politiques devraient plutôt se concentrer sur les individus et les raisons de leur départ.

THE LAND BETWEEN EST DISPONIBLE AU FORMAT DVD :

A la vente, sur le site officiel du film : <http://thelandbetweenfilm.com>

A la location, au Secrétariat national d'Amnesty International

**Belgique francophone (contact : sgoffin@amnesty.be
ou 02/543 79 84)**



PRÉSERVER L'AVENIR DES DROITS HUMAINS AVEC AMNESTY

Comment les générations qui nous suivront vont-elles reprendre la flamme des droits humains ?

Pour préserver l'autonomie totale de ses actions et son indépendance financière, Amnesty est financée principalement par ses membres et donateurs.

En songeant à inclure la section d'Amnesty International-Belgique francophone dans votre testament, vous lui donnerez l'occasion d'agir pour une longue durée. Et vous favorisez ceux qui vous sont chers, grâce à la formule du legs en duo (voir plus loin).

Voici plusieurs possibilités d'envisager un testament en faveur d'Amnesty :

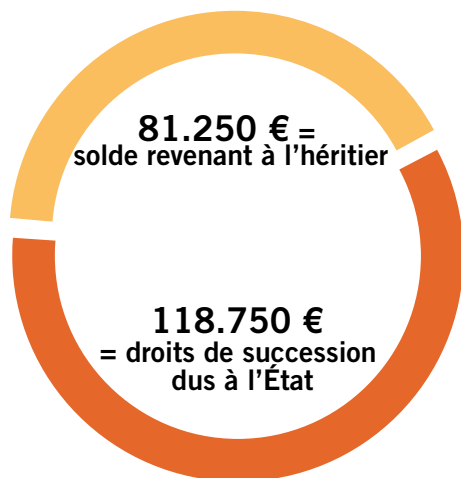
■ Si vous avez des **héritiers directs** (époux/épouse, enfants et petits-enfants), ils bénéficient d'une part légale de votre héritage, appelée part réservataire. Le reste, la quotité disponible, peut être attribué à une organisation de défense des droits humains comme Amnesty. Elle bénéficie de droits de succession réduits : 12,5 % si le testament a été rédigé par une personne domiciliée dans la Région bruxelloise, 7 % en Région wallonne et 8,8 % en Flandre.

■ Si vos héritiers sont des **parents éloignés** ou **des amis sans lien de parenté**, ceux-ci devront s'acquitter de droits de succession élevés, pouvant atteindre plus de la moitié de la somme que vous souhaitez leur laisser ! La formule de legs en duo permet de limiter le paiement des droits de succession, tout en incluant Amnesty dans l'héritage. Exemple ci-dessous.

■ Si vous n'avez pas d'héritier direct ou éloigné, vous pouvez déclarer Amnesty International **légataire universel**. Elle s'acquittera alors de ses droits de succession de 12,5 %, 7 % ou 8,8 % selon la Région.

LEGS CLASSIQUES

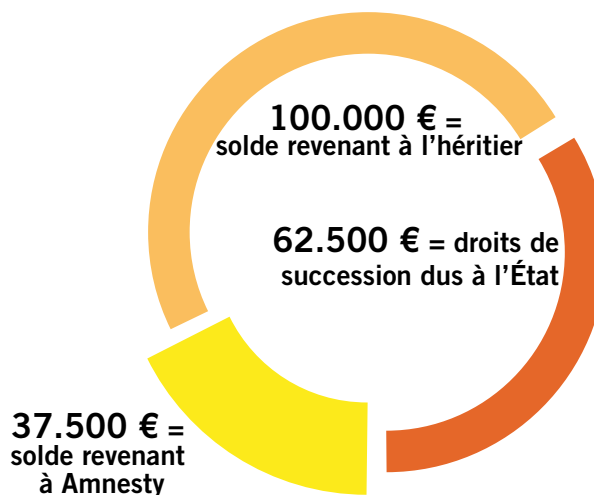
Vous habitez la Région bruxelloise, n'avez plus de famille proche et léguiez 200.000 € à un ami fidèle.



LEGS EN DUO

Vous léguiez à votre ami fidèle 100.000 € libres de tous droits de succession et 100.000 € à Amnesty, qui s'acquitte de ses propres droits de succession (12,5 %) et de ceux de votre ami.

Grâce à cette formule de legs en duo, vous léguiez davantage à ceux qui vous sont chers, tout en préservant l'avenir des droits humains !



AMNESTY
INTERNATIONAL



Si vous souhaitez davantage d'informations sur les legs et les testaments, vous pouvez commander notre brochure « Protéger l'avenir des droits humains » en envoyant un email à phensmans@amnesty.be ou en téléphonant au 02 538 81 77.

S.O.S. EUROPE SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE !

Après les Inc'Rock en avril, la saison des festivals se poursuit pour Amnesty.

Cette année, nous avons choisi de mettre en avant la campagne S.O.S. Europe, relative à la problématique des migrants qui tentent de rejoindre l'Europe par des chemins dangereux, mettant leurs vies en danger.

L'animation principale consiste à se prendre en photo via une borne photographique, ce qui permet aussi de signer de manière ludique notre pétition.

Les festivaliers peuvent repartir avec leur photo et des goodies (tatoos décalcomanies, badges).

Nous avons déjà récolté près de 2 500 signatures lors des Inc'Rock, des Ardentes, des Francofolies de Spa et d'Esperanzah!

Photos : ©Amnesty International Belgique francophone

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre stand de la Fête des Solidarités!







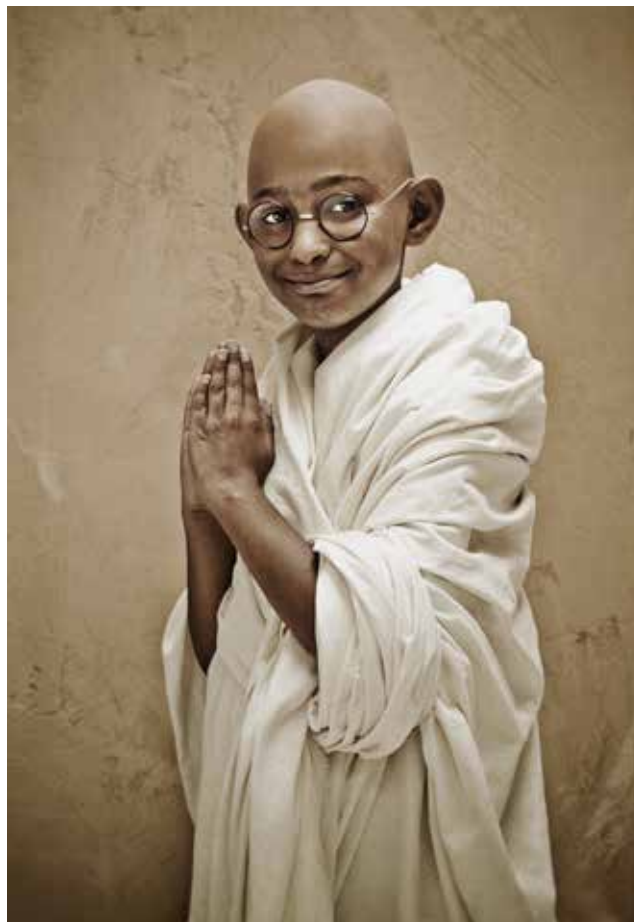
CONCOURS JEUNES

***DROITS
DANS LES YEUX :
C'EST PARTI !***

Nous vous l'avions annoncé... et c'est maintenant que cela va se jouer : notre projet photographique de sensibilisation aux droits humains va démarrer ! Premier public cible : les jeunes, à qui nous proposons de mettre leur regard et leur talent artistique au service des droits humains.

Équipés d'un appareil de photo ou d'un smartphone, ils vont pouvoir réaliser des clichés qui illustreront au mieux l'un des articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Véritable « bible des droits humains », ce texte est souvent méconnu des jeunes... Il est pourtant la base des droits fondamentaux trop souvent bafoués dans le monde !

Que ce soit individuellement ou en groupe, tous les jeunes de 10 à 23 ans sont invités à y participer. Les établissements scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont été informés, les mouvements de jeunesse également... Il ne vous reste plus qu'à vous rendre sur notre site pour prendre connaissance du règlement et à vous armer d'un appareil photo pour nous envoyer



vos clichés via Facebook dès la rentrée, en septembre. Un jury, composé de professionnels, journalistes et photographes, votera pour les clichés qui, à ses yeux, illustreront le mieux les droits humains. Les lauréats verront leurs photos exposées aux côtés de celles de grands reporters-photographes belges lors de l'exposition itinérante « Droits dans les yeux », qui commencera à circuler en Wallonie et à Bruxelles en février 2016.

Alors, allez-y, les jeunes : à vos appareils photo et laissez libre cours à votre créativité pour illustrer au mieux ces droits humains, leurs violations, mais aussi leurs défenses par celles et ceux qui travaillent parfois dans l'ombre et au péril de leur vie ! Parce que, comme le dit si bien le slogan de notre campagne promotionnelle : « tous les grands défenseurs des droits humains ont été petits un jour »... Pourquoi pas vous ?

PLUS D'INFORMATIONS :

www.droitsdanslesyeux.be ou cgotovitch@amnesty.be



Les visuels ont été réalisés par l'agence AIR.

AGISSEZ AVEC NOUS !

Les individus en danger sont au cœur de l'action d'Amnesty. En choisissant d'agir avec nous, non seulement vous nous aidez à les protéger, mais vous contribuez en plus à remettre en cause les pratiques qui mènent à des violations des droits humains et à provoquer des changements profonds et durables.

**POUR APPORTER
DIRECTEMENT VOTRE AIDE
À PLUS D'INDIVIDUS EN
DANGER, RENDEZ-VOUS SUR
WWW.ISAVELIVES.BE.**

Nous pouvons vous envoyer ces actions par e-mail à la fréquence qui vous convient le mieux.

*Pour recevoir ces actions :
<http://bit.ly/serviceamnesty>*



10 OCTOBRE : JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

Ce 10 octobre, nous célébrerons la treizième Journée mondiale contre la peine de mort.

Si des progrès ont été réalisés en la matière, force est de constater qu'un immense travail reste à accomplir. L'actualité récente nous prouve que la peine de mort est une pratique encore largement pratiquée. Ainsi, en Iran, 694 personnes auraient été exécutées

entre le 1^{er} janvier et le 15 juillet 2015, dans le cadre d'une hausse sans précédent du nombre d'exécutions dans le pays. Cela revient à exécuter plus de trois personnes par jour...

POUR PLUS D'INFORMATIONS

<http://bit.ly/1ACbSrs>

AGISSEZ AVEC NOUS CONTRE LA PEINE DE MORT

www.isavelives.be/fr/taxonomy/term/287

POUR CONSULTER LE RAPPORT PEINE DE MORT 2014

<http://bit.ly/1y2Jcw0>

WWW.ISAVELIVES.BE

AGIR : UNE EFFICACITÉ PROUVÉE

Vous avez le pouvoir de sauver des personnes. De nombreux exemples récents le prouvent. Ainsi, au Cameroun, le défenseur des droits humains et journaliste Gérard Kuissu a été libéré dans la soirée du 17 mars, après qu'Amnesty International ait publié une Action urgente à son sujet et rencontré le colonel responsable du service où il était détenu.

Les différents moyens d'agir :

- Signature de pétitions
- SMS
- email
- Lettres
- Fax
- Appels téléphoniques
- Manifestation

Pour plus d'infos, rendez-vous sur www.isavelives.be

SAMAN NASEEM A DROIT À UN PROCÈS JUSTE !

Condamné à mort sur base d'aveux plus que probablement arrachés sous la torture, Saman Naseem, 17 ans au moment des faits qui lui sont reprochés, doit pouvoir être rejugé dans des conditions conformes aux normes internationales, sans recours à la peine de mort.

Sardasht, Iran, juillet 2011.
Saman Naseem, 17 ans, est arrêté après des affrontements armés entre les gardiens de la révolution et le Parti pour une vie libre au Kurdistan (PJAK).

Incarcé dans un centre de détention du ministère du Renseignement, le jeune homme est privé de tout contact avec sa famille et ne peut avoir recours aux services d'un avocat. Dans une lettre lue par Amnesty, Saman, âgé maintenant de 22 ans, raconte comment, dans une cellule de 2 mètres sur 50 centimètres, il est soumis à des actes de torture et contraint d'apposer ses empreintes digitales sur des « aveux » alors qu'il a les yeux bandés.

En janvier 2012, un tribunal révolutionnaire condamne Saman Naseem à mort pour « inimitié à l'égard de Dieu » et « corruption sur Terre », en raison de son appartenance présumée au PJAK et de son implication dans des activités armées à l'encontre des gardiens de la révolution.

Suite à la confirmation de sa peine par la Cour suprême en décembre 2013, les autorités carcérales informent oralement Saman Naseem que son exécution est programmée pour le 19 février.

C'était sans compter sur notre mobilisation. Grâce aux appels que des milliers d'entre nous ont envoyés pour sauver

la vie de Saman, les autorités iraniennes ont finalement annulé sa condamnation à mort ! Le jeune Iranien va maintenant faire l'objet d'un nouveau procès...

Joignez-vous à nous pour maintenir la pression sur les autorités afin de veiller à ce que son procès se déroule conformément aux normes

internationales, sans recours à la peine de mort et dans le respect des principes de justice relatifs aux mineurs délinquants. Aucun « aveu »

obtenu sous la torture ou d'autres formes de mauvais traitements ne doit être utilisé dans son nouveau procès !

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET POUR AGIR :

<http://www.isavelives.be/fr/node/13862>



Suite à la mobilisation de milliers d'activistes, les autorités iraniennes ont finalement annulé la condamnation à mort de Saman Naseem et ont prévu de le rejurer.



©DR

**« LES GENS NE S'ENGAGENT PLUS ! »
(AH BON ?)**

**INTERNET : « J'AI RIEN À CACHER ! »
(AH BON ?)**

**NOS COMPATRIOTES
MUSULMANS :
ET SI NOUS LES
CONNAISSIONS MIEUX ?**

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

**Le plus grand rassemblement
autour des droits humains en Belgique
OUVERT À TOUTES ET TOUS**

www.amnesty.be/universitedete

 **Encadrement
pour les enfants**

30 **LE FIL D'AMNESTY** Juil-Sept 2015

12 SEPTEMBRE 2015

**Auditoires Socrate
Place Cardinal Mercier 10-12
1348 Louvain-la-Neuve**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



PROGRAMME DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

9 H ACCUEIL

9 H 15 TROIS RENCONTRES

1. LES MIGRATIONS VERS LA BELGIQUE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Avec **Caroline Intrand** (Ciré) et **Sarah Goffin** (Amnesty)

« *Les immigrés viennent pour toucher des allocations* » ; « *il y a une explosion de l'arrivée de migrants* » ; « *... pas assez de travail pour tout le monde* » ; ... sont des opinions auxquelles nous sommes exposés presque quotidiennement. On peut être à la fois sympathisant des droits humains et se trouver à court d'arguments. Derrière chaque idée reçue, il y a la réalité : parlons-en !



© Amnesty International

2. CONGO : LE VIOL, UNE ARME DE TERREUR

Avec **Guy-Bernard Cadière** (médecin chirurgien, souvent aux côtés de Denis Mukwege à l'hôpital Panzi), **Maddy Tiembe** (AFEDE), **Michelle Hirsch** (avocate) et **Zoé Spriet** (Amnesty)

La sortie, mi-septembre, de l'ouvrage ***Les femmes, cibles privilégiées des guerres modernes*** (éd. GRIP) est l'occasion de réunir un panel d'intervenants, spécialistes des violences faites aux femmes et filles de tous âges dans cette région, dont la guerre a fait un inimaginable enfer sur terre.

3. AMNESTY À L'ÉCOLE : NOS PROJETS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Avec **France Wéry**, **Alexandra Mertens** et **Colin Gotovitch** (Amnesty)

Vous êtes animateur ? Professeur ? Membre de groupe local ? Venez découvrir la campagne « Droits dans les yeux » et son concours photo pour les jeunes. Parce que tous les défenseurs des droits humains ont été petits un jour... À la rentrée, emmenez les jeunes à la découverte des droits humains à travers une série d'outils, de projets innovants et d'événements.



TOUS LES GRANDS DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS ONT ÉTÉ PETITS UN JOUR.

Participez au concours de photographies **DROITS DANS LES YEUX** avec votre classe et soutenez Amnesty International dans son combat.

AMNESTY INTERNATIONAL

10 H 40 PAUSE



© Amnesty International

11 H 00 AMNESTY, 2016-2020

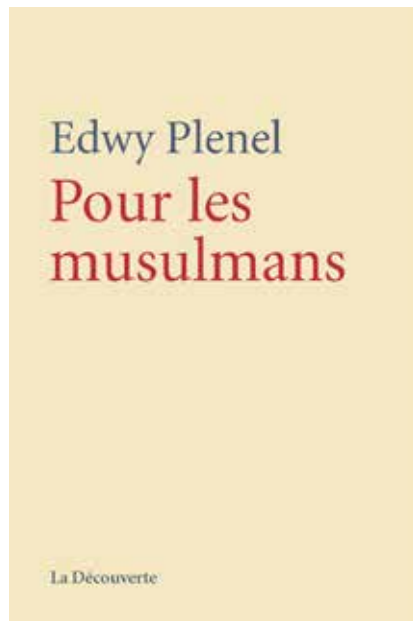
De retour du Conseil international (août 2015), la délégation de notre section en dresse le bilan, les grandes lignes de l'évolution du mouvement et ses combats pour les années à venir.

En primeur, découvrez la nouvelle vignette illustrée par Philippe Geluck.

11 H 20 NOS COMPATRIOTES MUSULMANS : ET SI NOUS LES CONNAISSIONS MIEUX ?

Avec **Edwy Plenel** (directeur de la rédaction du journal *Le Monde* de 1996 à 2004, cofondateur de *Mediapart*, auteur de « Pour les musulmans »), **Fatima Zibouh** (membre de Tayush et chercheuse au Centre d'études de l'ethnicité et des migrations), **Corinne Torrekens** (Chargée de recherches au FNRS et chercheuse au METICES), **Henri Goldman** (rédacteur en chef de la revue *Politique* et du magazine *MICmag*)

Pour mieux connaître nos compatriotes musulmans, Amnesty est heureuse de tendre le micro à quatre voix de journalistes et de chercheuses, qui nous permettront d'appréhender, au-delà des clichés, la diversité de la société et d'interroger celle de notre mouvement.



13 H LUNCH

14 H 15 DEUX RENCONTRES

1. « LES GENS NE S'ENGAGENT PLUS ! » (AH BON ?)

Une rencontre animée par **Luc Pire**. Avec **Jean Faniel** (directeur du CRISP), **Bernard Delvaux** (sociologue, représentant du collectif Tout autre chose), **Geoffrey Pleyers** (sociologue, spécialiste des mouvements altermondialistes), **Mayliss François** (réseau des Initiatives de transition), **Philippe Hensmans** (directeur d'Amnesty International).



© Amnesty International

« Les gens ne s'engagent plus... » Largement rabâchée, cette affirmation est aujourd'hui démentie par la naissance de mouvements qui mobilisent en nombre. Une discussion pour nourrir notre réflexion et tenter de trouver des réponses à ces questions.

2. INTERNET : « JE N'AI RIEN À CACHER ! » (AH BON ?)

Une rencontre animée par **Alain Gerlache** (à confirmer). Avec **Pierre-François Docquir** (docteur en sciences juridiques, ARTICLE 19), **Quentin Van Enis** (docteur en sciences juridiques, avocat, membre du Conseil de déontologie journalistique), **André Loconte** (porte-parole de NURPA, association de protection des droits des internautes), **Benjamin Docquir** (avocat)

spécialiste des droits d'auteur et de la vie privée).

Les technologies numériques ont permis un développement exponentiel de la communication : en facilitant la diffusion de l'information et l'organisation de mouvements sociaux, elles constituent un formidable outil de participation démocratique. Mais elles soulèvent aussi des questions inquiétantes...



15 H 50 PAUSE

16 H 10 PORTES OUVERTES CHEZ LES EXPERTS D'AMNESTY INTERNATIONAL !

Vous voulez en savoir plus sur la situation des droits humains dans l'un de ces pays ou sur les principaux instruments de la justice internationale ? Choisissez l'une des rencontres proposées avec nos talentueux coordinateurs.

A. LES DROITS HUMAINS EN CHINE : 26 ANS DE « SUR PLACE » DEPUIS TIENANMEN ?

Avec **Philippe Givron**, coordinateur Chine au sein d'AI Belgique francophone.

B. ISRAËL - PALESTINE ? QUID ?

Avec **Jean-Jules Docquir**, coordinateur Israël-Palestine au sein d'AI Belgique francophone.

C. COLOMBIE : LA PAIX ET LA QUESTION DE LA TERRE

Avec **Claudio Guthmann**, coordinateur

Colombie au sein d'AI Belgique francophone.

D. TURQUIE, LES ENTRAVES À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION, LES VIOLENCES POLICIÈRES ET LEURS CONSÉQUENCES

Avec **Jenny Vanderlinden**, coordinateur Turquie au sein d'AI Belgique francophone.



E. LA SITUATION DES ROHINGYAS EN ASIE DU SUD-EST

Avec **Dominique Buysse**, coordinateur Myanmar au sein d'AI Belgique francophone.

F. ÉGYPTE ET LIBYE : LA LUTTE POUR LE RESPECT DE LA PERSONNE ET LA JUSTICE

Avec **Isabelle Duroy**, coordinatrice Égypte au sein d'AI Belgique francophone.

G. IRAN : HAMID BABAEI, SYMBOLE DE LA RÉPRESSION

Avec **Émile Franck**, coordinateur Moyen-Orient au sein d'Amnesty International Belgique francophone.

H. DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME... MAIS ENCORE ?

Avec **Terence Franssen** et des membres de la coordination juridique.

17 H 30 MUSIQUE, SOLEIL, APÉRO

INSCRIPTIONS DE PRÉFÉRENCE AVANT LE 5 SEPTEMBRE

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.AMNESTY.BE/UNIVERSITEDETE OU 02/538 81 77

AGIR PAR SMS, C'EST À LA FOIS SIGNER LES PÉTITIONS D'AMNESTY ET SOUTENIR FINANCIÈREMENT SON ACTION.



INSCRIPTION : Envoyez le message « AUF + NOM + PRÉNOM + ADRESSE EMAIL + ADRESSE POSTALE » au numéro 3313

DÉSINSCRIPTION : Pour vous désabonner : envoyez le message « STOP » au numéro 3313. Votre désabonnement sera effectif sans délai.

FONCTIONNEMENT : La pétition vous sera envoyée par SMS le mercredi à 14 h
Répondez par SMS : « Je signe »

Les signatures récoltées sont envoyées aux autorités chaque mercredi suivant.

COÛT : – activation et abonnement : gratuit
– SMS reçu d'Amnesty : gratuit
– SMS envoyé à Amnesty : 2 €

Ce coût permet à la fois de financer le service et de soutenir Amnesty pour l'ensemble de ses activités.



MOB!L-isez VOUS !



**AMNESTY
INTERNATIONAL**





10 DÉCEMBRE : VILLES LUMIÈRES

VILLES LUMIÈRES : UN ÉVÉNEMENT... ET UN ENGAGEMENT !

Ce 10 décembre 2015, les Villes Lumières brilleront une deuxième fois en Wallonie et à Bruxelles. Avec, cette année, une nouveauté : un « marathon des lettres ».

La place principale d'une commune wallonne ou bruxelloise, une bougie géante composée de dizaine de petites flammes, une marche aux flambeaux, du vin chaud et surtout des signatures apposées sur des lettres en faveur d'individus en danger. Le décor est planté. Les Villes Lumières illuminent le 10 décembre, la Journée internationale des droits de l'homme.

Ces Villes Lumières, ce sont les communes qui se sont engagées en faveur des droits humains aux côtés d'Amnesty. Non seulement elles participent activement à la tenue de l'événement, mais elles prennent un engagement fort pour la défense et la promotion des droits humains à un niveau local, lequel est concrétisé par le label « Villes Lumières ».

Les Villes Lumières, c'est aussi un moment chaleureux et convivial, l'occasion pour les citoyens et leurs élus locaux de remettre ensemble les droits humains au cœur de leurs préoccupations.

En 2014, la première édition des Villes Lumières a été un succès. Dix-sept communes se sont illuminées le soir du 10 décembre. Cette année, l'objectif est fixé à vingt-cinq, voire à trente ! Il s'agira de renforcer l'engagement en faveur des droits humains des communes, d'attirer le public et de l'inviter à écrire et à signer des lettres dans le cadre d'un « marathon des lettres » reliant toutes les Villes Lumières.

Rejoignez-nous !



En 2014, la première édition des Villes Lumières a été un succès. ©AI

**POUR TOUT GROUPE OU TOUTE PERSONNE DÉSIREUX
DE FAIRE DE SA COMMUNE UNE VILLE LUMIÈRE,**

merci de contacter dans les plus brefs délais Marie Gervais :

mgervais@amnesty.be - 02 / 543 79 83.

Date limite pour l'inscription : 15 septembre.



LE FIL D'AMNESTY ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR TABLETTE



Une navigation simple, un sommaire interactif, des suppléments d'information multimédias : des vidéos, des galeries de photos, retrouvez le magazine d'Amnesty International Belgique francophone en version digitale.

